

Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir.

ABONNEMENT \$1.50 PAR ANNEE.

# L'Echo du St-Maurice



Tarif des Annonces

1ere insertion, 12c la ligne  
2e " " 7c la ligne  
mesure égale

Prix spéciaux pour annonces à long terme.

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE, PUBLIE LE JEUDI

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

## Le Budget de la Cité de Grand'Mère

### Le conseil n'a pas imposé de taxes nouvelles

La Cité de Grand'Mère vient de voter son budget pour l'année qui commence le 1er août, et pour rencontrer les dépenses de fonds d'amortissement d'intérêt et d'administration, il faudra que les contribuables versent ce que la loi les oblige de verser depuis bien des années, \$2.80 par \$100 d'évaluation.

Les contribuables ont paru surpris. Jusqu'ici ils n'avaient payé que 1 pour cent, malgré les grands travaux qui ont été exécutés depuis une dizaine d'années.

Il y a douze ans la taxe foncière était de 1 pour cent, et cependant la ville de Grand'Mère n'avait pas d'aqueduc, elle n'avait pas de système électrique; ses égouts étaient incomplets; il n'y avait pas de trottoirs, pas de pavages, pas de stations de pompes.

Aujourd'hui elle a ces choses de toutes nécessités. La ville a acheté le système d'aqueduc et d'égout, elle a municipalisé l'éclairage et procuré le luminaire aux contribuables, pendant dix ans, à un prix dérisoirement bas. Elle a construit une station de pompes au prix de 40,000, un pont en béton qui a coûté près de \$50,000; elle a contribué pour une forte somme à la construction de la route Grand'Mère-Trois-Rivières; puis elle a fait des pavages en béton et en macadam dans ses principales rues, se chiffant à plusieurs centaines de mille piastres, ouvert une carrière et installé un outillage qui a coûté \$15,000.

Si vous ajoutez à cela, l'augmentation extraordinaire des matériaux, l'élévation constante de la main-d'œuvre et des salaires des employés permanents de la corporation, eut-il été possible que la taxe restât ce qu'elle était il y a douze ans?

Certainement non! Depuis dix ans, la ville de Grand'Mère a fait divers emprunts, lesquels se chiffrent aujourd'hui à trois quart de million. Chacun de ces règlements comportait une taxe spéciale qui devait en payer l'intérêt et l'amortissement. Ces diverses taxes spéciales ne furent jamais perçues. On se contentait de faire de nouveaux emprunts pour couvrir le déficit.

Le gouvernement a passé une loi il y a deux ans qui ne permet plus aux municipalités de continuer ce système qui n'était pas un système d'affaires.

Il n'y a donc pas lieu de reprocher aux membres du conseil ou au gérant de la ville l'augmentation de la taxe municipale. Ils ne peuvent passer outre; la loi ne le permet plus.

D'ailleurs, ce ne sont pas des taxes nouvelles, ce sont des taxes imposées par chacun des règlements d'emprunts qui ont été soumis et approuvés par les contribuables.

Le conseil et le gérant ne pouvaient donc se dérober aux obligations que la loi leur imposait. La lettre suivante de M. Thibaudeau Rinfret, en réponse à une demande de M. l'échevin Gagnon, établit parfaitement qu'il n'y a aucun moyen de se soustraire à la loi:

"Vous me dites que vous êtes à préparer votre budget pour l'an prochain, et vous me demandez si vous êtes dans l'obligation, afin de vous conformer à la loi, de percevoir la taxe spéciale prévue par vos divers règlements d'emprunt.

"Chacun de vos règlements d'emprunt impose une taxe spéciale pour rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement.

"Il ne s'agit donc pas de créer des taxes nouvelles puisqu'elles sont déjà créées par les règlements qui ont été adoptés. D'autre part, le texte même des clauses qui imposent la taxe dans ces règlements ordonne au secrétaire-trésorier de la percevoir, et je ne puis donc avoir aucune hésitation à vous dire que le secrétaire-trésorier est obligé d'inclure cette taxe dans ses rôles de perception, à tel point que s'il ne le faisait pas, le département des affaires municipales pourrait l'y contraindre, et même, le département de la Ville de Grand'Mère pourrait prendre un mandamus pour l'y forcer, ou pour faire donner l'ordre à la ville par les tribunaux.

"J'ajouterai que cette question a été discutée devant le conseil exécutif lors de l'audition qui a été accordée aux représentants de la ville sur l'approbation, par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, du règlement d'emprunt de \$165,000.00 et que d'un commun accord, c'est la décision à laquelle tous en sont arrivés à cette époque là. L'on peut même dire que la chose a été comprise de cette façon et que le département des affaires municipales serait en droit de considérer que la ville s'y est engagée.

"Cet engagement, d'ailleurs, comme je vous le dis plus haut, n'était pas à l'effet d'assumer de nouvelles obligations, mais tout simplement à l'effet d'accomplir ce que la loi oblige formellement de faire.

"Je vous donne là une réponse générale, mais si vous aviez besoin d'éclaircissements pour quelques renseignements en particulier, je me ferai un plaisir de vous les communiquer.

"Veuillez me croire,  
Votre bien dévoué serviteur,  
(Signé) Thibaudeau Rinfret."

Nous devons ajouter que les contribuables de Grand'Mère, pour la plupart, se rendent parfaitement compte de la situation et comprennent qu'il leur faut rencontrer les obligations qu'ils ont contractées quand ils ont fait ces magnifiques travaux qui font de leur ville une des plus belles et une des mieux organisées de la province.

## Conseil de Ville de Shawinigan Falls

Le conseil a tenu sa séance régulière mercredi soir, le 21 juillet à laquelle étaient présents: Son Honneur le maire J. A. Dufresne et MM. les échevins Edouard Gélinas, Victor Levasseur, Henri Dessaulles, J. V. Dufresne et Elz.

Lavergne, formant quorum, sous la présidence de Son Honneur M. le Maire.

Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée.

Relativement à diverses réclamations de propriétaires de l'avenue de la Station qui se plaignent que l'eau entre dans leurs caves, il est proposé par M. Henri Dessaulles et secondé par M. Ed. Gé-

linas que le secrétaire-trésorier soit autorisé à écrire à M. Amédée Levasseur, professeur d'un lot vacant, d'égoutter son terrain attendu qu'il apparaîtrait que c'est l'eau qui vient de son terrain qui pénètre dans les autres caves.

Il est proposé par M. Henri Dessaulles et secondé par Ed. Gélinas que les réclamations de MM. Aquila Bergeron et M. Hanna soient payées attendu qu'elles sont la résultante d'un arrangement fait entre la Corporation et M. Bergeron, eu suiet de réparations à faire à sa maison.

Proposé par M. Ed. Gélinas, secondé par M. Victor Levasseur, que la résolution fixant le prix d'une licence pour restaurant ou il se vend de la bière de température à \$200.00 par année soit amendée et que le prix soit maintenant fixé à \$50.00.

Il est ensuite présenté une liste d'une nouvelle échelle de salaire pour le employés permanents de la Corporation, laquelle a été préparée par le comité des finances. Il est proposé par M. Elz. Lavergne, secondé par M. Victor Levasseur que la liste tel que présentée soit acceptée.

M. J. V. Dufresne donne avis de motion qu'il proposera à la prochaine séance un amendement au règlement concernant l'heure de fermeture des boutiques de barbiers.

Certains charretiers à qui il avait été refusé une nouvelle licence en ont appelé au conseil de la décision du chef de police. Cette chose fut référée au comité de police et Santé qui, après enquête a suggéré au conseil de ratifier la décision du Chef. Cette décision du comité fut acceptée unanimement par le conseil.

M. Ed. Gélinas propose, secondé par M. Victor Levasseur que les soumissions de MM. Gruninger & Bourassa leur soient remises.

Lecture est donné d'une lettre de M. le Notaire Lemire des Trois-Rivières, demandant un octroi devant servir à défrayer une partie des dépenses encourues par le congrès des Notaires pour une excursion faite à Grand'Mère et à Shawinigan. Cette demande est refusée.

Lecture est donnée d'une lettre de Madame J. Sauvageau. Référée au chef de police.

Proposé par l'échevin J. V. Dufresne, secondé par M. l'échevin Elz. Lavergne, que le chef de police soit autorisé d'assister à la convention de tous les chefs des pompiers qui doit avoir lieu à St-Thomas Ontario.

Une demande pour licence de vins et liqueurs est demandée par M. Jos Bussière. Le Secrétaire est autorisé à donner l'avis requis par la loi, pour la prise en considération de ce certificat le 11 août prochain.

Proposé par l'échevin Henri Dessaulles et secondé par l'échevin Elz Laveigne;

Que le Dr Jos Garceau soit nommé et agisse comme médecin municipal pour la ville de Shawinigan Falls et que toutes résolutions antérieures au sujet de la nomination de médecins municipaux soient abrogées par la présente. Adopté unanimement

Il est proposé par M. l'échevin Ed. Gélinas, secondé par M. l'échevin Henri Dessaulles que les Messieurs dont les noms suivent soient désignés pour faire partie de la Ligue de Prévention formée récemment par les différentes compagnies de la ville: MM. Dr Jos Garceau, J. V. Dufresne, B. S. Atkins, J. Nap. Longval, chef de police. Adopté unanimement.

Passée une résolution de condoléances à la famille Dumaine à l'occasion de la mort de M. Jules Dumaine.

Proposé par M. Ed. Gélinas, secondé par M. Elz. Lavergne:

Que le conseil paie à MM. Bellefeuille & Trépanier la somme de \$4,444.19 d'après estimée de l'ingénieur fourni à cet effet en règlement complet des travaux de pavage d'une partie de la 5e rue et de l'avenue de la Station exécuté d'après contrat passé à cet effet, moins la somme de \$75.00 retenue pour mauvaise construction de la bordure sur le coté sud de la 5e rue et moins la somme de \$2,700.00 pour loyer

## Un Dernier Effort De Générosité En faveur de nos Cadets

La ville de Shawinigan Falls comptera dans quelques semaines un des plus beaux corps de cadets de la province et du pays, et ce, grâce à la générosité de nos autorités et des citoyens.

La souscription marche rondement et chacun rivalise de zèle pour faire réussir le projet. On s'attend à une pluie de dollars dimanche dans nos diverses églises. La quête sera faite à l'église St-Pierre, à la grand'messe, par Son Honneur le maire Dufresne et madame la maîtresse. A la messe de huit heure la quête sera faite par M. l'échevin J. V. Dufresne et Madame Dufresne, A St-Bernard et à St-Marc, la quête sera faite par Messieurs les échevins et leurs épouses.

Les personnes qui désirent souscrire un uniforme et qui ne l'ont pas encore fait pourront laisser leur souscription au curé de leur paroisse ou à M. John Bourgeois, à son bureau.

Les chefs de département aux usines qui tiennent à ce que leur souscription figurent dans ce tableau d'honneur, devront se hâter avant que la liste soit close.

Efforçons-nous de donner selon nos moyens. Depuis la semaine dernière les souscriptions suivantes ont été reçues.

Montant rapporté \$2891.00.  
Employés C. Pacific \$12.00

de machines et marchandises fournies à MM. Bellefeuille & Trépanier pour la construction de ces travaux. Que MM. Bellefeuille & Trépanier donnent à cette corporation une quittance finale en règlement complet de ces travaux. Adopté unanimement.

André Tardif	12.00
Jos. A. Bilodeau	12.00
Arthur Hébert	12.00
I. Hebert & Cie	12.00
C. H. Flamand	12.00
Alcide Bournival	12.00
Victor Levasseur	12.00
J. A. Boisvert	12.00
Art. Salois	12.00
H. Lessard	12.00
Gédéon Leblanc	12.00
Edouard Gélinas	12.00
Alias Rodgers	12.00
Jos. T. Gélinas	12.00
Alphonse Marcotte	12.00
Nap. Morin	12.00
C. Lebrun	24.00
J. Stadler	24.00
G. Meerbergen	12.00
Frank McHenry	12.00
Médéric Béliveau	12.00
Thos. J. Mullen	12.00
L. Chabot	12.00
V. Delvaux	12.00
K. Johansen	12.00
H. Belle-Isle	24.00
Emile Gagné	12.00
C. G. Ryland	12.00
Edgar Bournival	12.00
Les Chevaliers de Colomb	60.00
Conseil Shawinigan	12.00
J. E. & Paul Lafrenière	12.00
Café Regal	12.00
R. Frigon, M. D.	12.00
O. C. Weary	12.00
J. A. Panneton	12.00
J. A. Ferland	12.00
Emp. de Bureau et Contre-maitres Belgo Canadian Pulp & Paper Co.	60.00
Total	3479.00

Les personnes particulières se servent seulement de  
**APROL**  
C'est l'huile fabriquée la plus propre

PHARMACIEN **ARMAND LORD** OPTICIEN  
SHAWINIGAN FALLS QUEBEC  
TEL 296

### Nouvelle Pharmacie

#### Nouveau Bureau d'Optique

Pourquoi ces maux de tête après le moindre effort de la vue ?  
Pourquoi ces éloignements ou rapprochements du livre ?  
Vous pouvez faire disparaître ces inconvénients sérieux en venant au  
**Bureau d'Optique LORD.**  
Notre Fontaine à Soda est un véritable oasis ces jours chauds.

**ARMAND LORD, B.Ph. O.O.D.**  
SHAWINIGAN FALLS

### Enseignez aux Enfants à Epargner

Les habitudes se prennent dans le jeune âge. Les enfants, à qui on enseigne la valeur de l'argent et l'habitude d'épargner, deviennent des hommes d'affaires excellents et des femmes capables.

La méthode la plus facile d'enseigner l'économie aux enfants, est d'ouvrir un compte d'épargne, pour chaque enfant (\$1.00 chacun suffit). Dès qu'un enfant a économisé un autre dollar pour ajouter à son premier dépôt, il, ou elle, apprécie mieux ce que représente un dollar, et ce qu'il représente en travail et abnégation.

**LA BANQUE DES MARCHANDS**  
Bureau-chef: Montreal. DV CANADA Etablie en 1864.  
SUCCURSALE DE GRAND'MERE  
J. A. FAVREAU, Gérant.

## La Pharmacie Dumont

### The Rexall store

Ouvre une Succursale  
A ST-MARC DE SHAWINIGAN  
Le 1er Aout 1920

Nous ouvrirons à St-Marc, au No. 83 RUE CHAMPLAIN une succursale de notre Pharmacie où vous pourrez trouver tous les PRODUITS REXALL, et toutes les agences que nous avons à notre pharmacie principale.

Aussi Librairie, Kodaks et accessoires, Chocolats Liggett's, Page and Snow.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

## PHARMACIE DUMONT

83 CHAMPLAIN, ST-MARC

## PHARMACIE CYR

C'est maintenant le temps d'empaqueter vos fourrures et pour votre sécurité, venez vous acheter de la naphthaline ou des boules à mites en paquets de 25 cts qui vous assurera vos fourrures pour l'an prochain. Ne remettez pas à demain, car les mites ne pardonnent pas.

Aussi en mains sacs à fourrures de toutes les grandeurs, Nous avons reçu nos graines de semences et déjà nous en avons vendu avec grande quantité.

Aussi en mains les Teintures pour chapeaux.

PHARMACIE CYR, Shawinigan Falls, Ci-devant Dechêne, Coin Tamarac et 4ième. TEL. 127	PHARMACIE CYR, 116, rue Ste-Catherine, Grand'Mère. TEL. 257
---	--

**Louis A. Cyr, Prop. B. Ph.**  
Pharmacien-Chimiste.

## BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

Capital et Réserve : \$ 7,700,000.  
Total de l'Actif : \$65,000,000.

DIRECTEURS : J.-A. Vaillancourt, Président; l'hon. F.-L. Béique, Vice-président; MM. A. Turcotte; E.-H. Le May; l'hon. J. M. Wilco; A.-A. Larocque A.-W Bonner.

**M. BEAUDRY LEMAN, Gérant-Général**

La Banque émet des Lettres de Crédit, Circulaires et mandats pour le voyageur, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des Crédits commerciaux, achète des traites sur des pays étrangers, vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde, prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés et fait remise promptement aux plus bas taux de change. Intérêt alloué sur tous les dépôts d'épargne au plus haut taux courant.

Succursale : SHAWINIGAN FALLS  
Sième RUE, Edifice BANQUE D'HOCHELAGA  
LEFEBVRE, Gérant.

ETABLIS EN 1914

## J. E. MENARD

COURTIER LICENCIÉ EN ASSURANCES  
Spécialité : ASSURANCES INCENDIES  
Responsabilité Patronale, Accident, Automobile, Glaces, Vie...  
Le seul assureur de la ville qui vend toutes les sortes d'assurances et qui ne fait autre choses; c'est la meilleure raison qui vous garanti satisfaction sur tous les rapports.  
UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.  
Adresse : 173, 4ème Rue, Chutes Shawenegan, (Bloc J. E. Menard)

**Il fait le double de son ouvrage**

Depuis qu'il prend du Tanlac, Masse est plus énergique, plus vigoureux.

M. Oswald Massé, charretier à l'emploi de la compagnie J. B. Baillargeon, et domicilié à Montréal, rue Sainte-Elisabeth, No. 45, a fait récemment la déclaration suivante, dont on ne manquera pas de saisir tout l'intérêt.

"Le Tanlac m'a remis sur pied, il m'a redonné mon énergie et ma vigueur. C'est ainsi que je puis maintenant faire deux fois le travail que je faisais auparavant.

"Je souffrais tellement de l'estomac que je ne pouvais manger ni viande ni légumes sans être gonflé par la suite comme un tambour par les gaz qui se formaient dans mon estomac. Je devais m'alimenter exclusivement de céréales. Or, c'est là une alimentation insuffisante pour un homme qui comme moi est appelé à faire un dur travail au grand air. Je n'avais plus

d'appétit et je mangeais un peu moins chaque jour, en sorte que je m'affaiblissais et que je maigrissais à vue d'oeil. J'étais excessivement nerveux. Je dormais peu et mal. Parfois j'avais au cours de la nuit de telles transpirations que je devais me lever pour changer de linge. J'avais dans les reins des douleurs si vives que souvent je ne pouvais me retenir de crier, surtout lorsqu'il me fallait soulever quelque chose d'un peu lourd. A mesure que je m'affaiblissais il me fallait plus de courage, une dépense plus grande d'énergie pour faire ma journée, en sorte que je m'épuisais rapidement. J'avais pris tant de remèdes et de toute sorte sans le moindre résultat que je ne savais plus que faire ni prendre pour me guérir.

"Un jour en racontant mes maux à mon pharmacien, il me conseilla de prendre du Tanlac. Je suivis son conseil et j'en rends aujourd'hui grâce au ciel. Rapidement je constatai en effet que c'était là le vrai remède qu'il me fallait. Je recommençai à manger de la viande, des légumes et de tout ce que je voulais sans en souffrir le moindre ennui. Je ne sais plus ce que c'est que les indiges-

tions et les fermentations d'estomac. Mes nerfs sont aussi solides que s'ils étaient d'acier. Je passe d'excellentes nuits et je n'ai plus de ces horribles transpirations qui m'inquiétaient tant autrefois. La douleur que j'avais aux reins est disparue, mon état général est certainement meilleur qu'il n'a été depuis des années. Je constate que je peux faire les plus grosses journées de travail sans être épuisé le soir. Je suis heureux de dire que le Tanlac est le meilleur médicament que je connaisse et le seul qui m'a fait du bien."

Le Tanlac est maintenant en vente à La Pharmacie du Dr J. J. Trudel, St-Marc ; à Grand'Mère chez M. Louis A. Cyr ; et à St-Tite, chez M. J. A. D. Grenier, et à Ste-Flore, chez M. J. E. Julien, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

**Poele A Vendre**

Un beau poêle de cuisine, aussi bon qu'un neuf. Une occasion d'acheter à bon marché.

Aussi un moulin à laver.  
S'adresser à  
ELZ. DALLAIRE,  
Grand'Mère.



**On demande 30,000 MOISSONNEURS \$15.00 jusqu'à Winnipeg**  
Un demi-centin de plus du mille, au delà de cet endroit. Pour le retour, un demi-centin du mille jusqu'à Winnipeg, plus \$20.00.  
Wagons spéciaux pour les femmes. Lanches vendus sur les trains. Service direct et confortable et confortables wagons de colons les plus modernes.  
**DATES D'EXCURSION DE Shawinigan Falls LES 9 ET 16 AOUT**  
Pour billets et plus amples détails adressez-vous à l'agent le plus rapproché du chemin de fer National du Canada ou Grand Tronc, ou écrivez au département général des voyageurs à Montréal.

**Chemin de fer National du Canada**

**P. C. NEAULT**  
MARCHAND DE  
Ferrermerie, Quincaillerie, Fixtures Electriques, Pneus et accessoires d'Automobiles.  
165 Rue St-Catherine, GRAND'MERE, Que.  
Achetez vos parties de FORD et vos accessoires pour automobiles chez P. C. NEAULT, marchand de Ferronnerie, Quincaillerie, Fixtures Electriques.  
J'ai l'agence de pneus Goodyear, des peintures Brandram-Herderson Ltd, du papier et du Wall-Board de Bird & Son, des Bicycles Cleveland.  
Garage a Louer dans le centre de la Ville

**SIROP EXPECTORANT "AURORE" DU Dr M. A. CHANDONNET**  
Employé avec succès dans toutes les affections des voies respiratoires.  
Rrhume, Toux, Bronchite Chronique, Asthme, Grippe, Catarrhe Pulmonaire, Pneumonie, Broncho-Pneumonie, Coqueluche  
En vente dans toutes les pharmacies  
110, 5e Rue, Shawinigan Falls.  
TEL. 308

**PETITES ANNONCES**

**Belle Terre a vendre**  
A St-Valere de Boulstrole  
Cette terre située près de Victoriaville comprend 192 acres, dont 60 en pâturages et en bois. Bonnes batisses. Tout un terrain neuf, double.  
Cette terre qui est des plus fertiles se trouve à 8 milles de Victoriaville, sur le Grand-Tronc, à 3 milles de l'église. La maison d'école occupe un coin de la ferme. Prix \$4,000.00 avec conditions pour convenir à l'acheteur. Cela vaut la peine de venir voir.  
Pour plus de renseignements s'adresser à,  
GEO. GEOFFROY,  
58 rue Laurier, Grand'Mère.  
4fs. 10 juin

**HOTEL ST-MAURICE**  
Le Rendez-vous des Voyageurs  
L'Hôtel St-Maurice, tel que réorganisé est un des meilleurs hôtels du District des Trois-Rivières.  
La salle à diner est abondamment ce qu'il y a de mieux aménagé. Table de première classe et service parfait.  
Une visite est sollicitée.  
Nos chambres sont vastes, bien aérées, bien éclairées et vous y trouverez tout le confort désirable.  
PRIX MODERES.  
HOTEL ST-MAURICE,  
Doyon & Gélinas, Props., Grand'Mère

**Avis au Public**  
Je donne avis au public de Grand'Mère, que je tiendrai un établissement de Pompe Funèbres et Carosses double pour Mariage, Baptêmes et Enterrements.  
Aussi ; Voitures à tous les trains  
HORMIDAS PROVOST,  
Entrepreneur de Pompe Funèbre' Bloc Therrien, Rue St-George, Grand'Mère, Tel. 122, J. n. o. 4-12

**Maison a Vendre**  
Une bonne maison située sur la rue St-Maurice, à Grand'Mère portait les No 209-211, deux étages, deux logements. Grandeur du terrain : 50x100 pieds.  
Bonnes conditions.  
S'adresser à,  
ELZ. DALLAIRE,  
Agent d'immeubles  
76, 2e rue Shawinigan Fall

**LOT A VENDRE**  
Un lot situé au coin de la 1ère rue et des Cèdres.  
Je sacrifierais beaucoup pour vente au comptant.  
S'adresser à  
E. C. DeBelterive  
76, 2e rue Shawinigan Fall

**A VENDRE**  
A St-Boniface  
4 beaux emplacements de 55400-pieds. Beau terrain A d'excellentes conditions.  
S'adresser à,  
PHILIPPE GÉLINAS.  
J. n. o. 15 Avril.

**Garage a Louer**  
Un garage sur la 4e rue à louer.  
S'adresser à,  
82, 3e rue, Shawinigan Falls.

**Terres à vendre**  
Deux terres à vendre, avec maisons et bâtiments, à St-Etienne des Grès.  
S'adresser à,  
ALFRED BLAIS,  
St-Etienne des Grès.  
Une bonne terre, située dans le rang de Grand'Mère, à un mille de la ville. Elle comprend 3 arpents par 42, moitié en culture et moitié en bois. Bonnes batisses. Aqueuduc gratuit.  
S'adresser à,  
NAZAIRE RICARD,  
Grand'Mère

**Peintres Demandés**  
On demande des peintres d'expérience. Travail permanent. Bon salaire.  
S'adresser à,  
J. H. NOBERT,  
Entrepreneur-Peintre,  
225 St-Jacques, Grand'Mère  
j. n. o.

**AGENTS DEMANDES**  
Pour Shawinigan Falls et Grand'Mère  
J'ai besoin pour ces deux villes de deux bons agents, pour représenter "La Sauvegarde."  
S'adresser à  
PHILIPPE GÉLINAS  
j. n. o. St-Boniface.

**Propriete a Vendre**  
Une maison en bois, deux étages 6 pièces par étage, à Almainville.  
Pour renseignements, s'adresser à,  
JOSEPH BÉRARD  
Almainville

**MAISON A VENDRE**  
Une bonne maison avec deux emplacements située sur la rue de La Roche, près de la gare du Pacifique Canadien.  
C'est un des meilleurs endroits de la ville.  
Bonnes conditions.  
S'adresser à,  
H. W. BARIBAUT,  
Grand'Mère.  
24 juin-j. n. o.

**Chambre et pension demandee**  
Chambre et pension demandé Devra être dans famille privée. Paiera bon prix pour chez soi tranquille, répondre par écrit à  
S. MASSICOTTE,  
266a rue du Pacifique Shawinigan Falls.

**A Vendre**  
J'ai en mains un beau terrain dans un endroit d'avenir.  
Pour conditions s'adresser à  
E. BRUNELLE  
A St-Théophile du Lac, Comté de Cnamplain  
j. n. o. 4-2

**Atelier de Reparages de Pneus**  
Réparation de Pneus de toutes sortes.  
Ouvrages garantis, à prix modérés.  
Une visite est sollicitée.  
LAPOINTE & FISL,  
9, 4e Rue, Shawinigan Falls, (24-6-20-4fs)

**Escaliers et Balcons En Fer**  
J'informe le public que je suis agent pour les Balcons et les Escaliers en Fer.  
Pour renseignements adressez-vous à  
CHARLES GINGRAS  
Chez Baril & Frère ou le soir au No. 175, 4e rue Shawinigan Falls 3m 13 5 20



**MARTIN-SENOUR**  
100% PAINT & VARNISHES

**Les Pieds ne Touchent pas au Plancher**  
Un plancher usé gâte votre intérieur, et il ne peut être réparé; mais si vos planchers sont peints régulièrement, les pieds ne viennent pas en contact avec le bois. La peinture s'use, mais vous préservez le bois. Sauvez la surface et vous sauvez tout.

**La Peinture a Plancher SENOUR**  
est d'emploi facile. Elle sèche rapidement, donne un beau lustre et sa durabilité est extrême. L'emploi de la PEINTURE A PLANCHER SENOUR n'exige aucune pratique. Tous peuvent l'appliquer. Comme résultat, votre demeure est embellie, et vous vous épargnez du labeur, les planchers peints étant faciles à entretenir.  
Venez et nous vous renseignerons complètement. Nous avons toutes les nuances de cette peinture et des autres produits MARTIN-SENOUR. Il existe une peinture ou un vernis MARTIN-SENOUR pour tous les besoins. Nous vous aviserons avec plaisir.

**T. N. NORMAND & CO**  
SHAWINIGAN FALLS

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

**Occasions d'Affaires**  
M. Groleau décide de partir pour l'Ouest et met toutes ses propriétés en vente.  
La plus importante de ces propriétés est L'HOTEL RIVERSIDE, un des mieux situés dans la ville.  
Conditions pour satisfaire l'acheteur. Occasion superbe pour quelqu'un qui veut se créer un avenir.  
Aussi une terre à bois, une maison de campagne, rang St-Mathieu, Chevaux, voitures d'hiver et d'été, Automobile, etc.  
Pour plus de renseignements et conditions, s'adresser à,  
**ARTHUR GROLEAU,**  
HOTEL RIVERSIDE  
Shawinigan Falls.

**OSCAR DEMERS**  
MARCHAND DE  
**VINS ET BIÈRE, EN GROS**  
Seul Agent pour la célèbre Bière  
**M O L S O N**  
J'ai un très grand assortiment des meilleurs Vins Port, Sherry, Vins Canadiens  
A un prix que nul autre marchand ne peut vous vendre  
Nous sommes à faire l'installation de machines les plus modernes pour la Fabrication des Liqueurs Douces et d'ici à quelque temps, nous serons en mesure de vous fournir ce qu'il y aura de mieux sur le marché quant à la qualité.  
Depuis 200 ans, les générations ont bu de la Molson. Nos ancêtres en faisaient leurs délices. Et c'est encore la meilleure bière comme dans le pays.  
Téléphonez pour une caisse  
No. 110

Ne dites pas "Tabac", dites

# CROWN MACDONALD

15¢

"Le Tabac qui a un coeur"

H. C. FORTIER, Agent Vendeur, MONTREAL.

**Conseil de Ville de Grand'Mère**

Séance régulière ajournée du 15 juillet 1920

A une séance régulière ajournée du conseil municipal de la Corporation de la Cité de Grand'Mère tenue aux lieux et heures ordinaires des séances le quatorzième jour de juillet 1920.

Furent présents : Son Honneur le Maire J. P. Lalonde et tous les échevins savoir : MM. J. A. Desbiens, J. A. Gagnon, Phidime Roy et Pierre Jacques formant quorum.

Proposé par l'échevin Pierre Jacques, secondé par l'échevin Ph. Roy, que les plaintes qui seront faites contre le rôle d'évaluation tel que déposé pour l'année 1920-1921, soient prises en considération à une séance du conseil qui sera tenue vendredi le trentième jour de juillet courant.

Que le Secrétaire soit autorisé de donner les avis requis par la loi, adopté.

Proposé par l'échevin J. A. Gagnon, secondé par l'échevin P. Jacques, que cette séance soit ajournée à demain à huit heures P. M. adopté.

La Séance est levée. (Viaie Copie)

LOUIS BERUBE, Secrétaire-Trésorier.

Séance régulière ajournée du 16 juillet 1920

A une séance régulière ajournée du conseil de ville de la Corporation de la Cité de Grand'Mère tenue aux lieux et heures ordinaires des séances le seizième jour de juillet 1920.

Furent présents M. J. P. Lalonde, Maire et MM. les échevins, J. A. Desbiens, J. A. Gagnon, Phidime Roy et Pierre Jacques formant quorum.

Invitation de l'Union des Municipalités du Canada aux Maire et aux échevins, refusée.

Proposé par l'échevin J. A. Desbiens, secondé par l'échevin P. Jacques, qu'une somme de trois cents piastres soit accordée à la société St-Vincent de Paul pour le soutien des pauvres à même le revenu de la taxe sur les amusements, adopté.

Le Gérant de la Cité fait rapport de la correspondance et de ses démarches au sujet de l'acquisition du droit de prise d'eau au Lac des Piles pour le nouvel aqueduc et des droits de passage.

Le Secrétaire donne lecture du budget préparé par le Gérant de la Cité pour l'année fiscale 1920-21.

Proposé par l'échevin J. A. Gagnon, secondé par l'échevin J. A. Desbiens, que le budget de la Cité de Grand'Mère, pour l'année fiscale 1920-21, tel que préparé par le Gérant de la Cité, et lu par le Secrétaire-Trésorier soit adopté par ce conseil, adopté.

Attendu que la Cité de Grand'Mère doit actuellement à La Banque Nationale une somme de vingt mille piastres;

Attendu que la dite Cité est dans l'impossibilité de rembourser ce montant à même les revenus ordinaires;

Attendu, d'un autre côté, que la loi des Cités et Villes, telle que amendée par le Statut 8 Geo. V. Chapitre 60, prohibe la perpétuation d'une telle dette;

Attendu que le moyen le plus pratique pour éteindre la dite dette est d'en répartir le remboursement sur une période de dix années, au moyen de l'établissement d'un fonds d'amortissement suffisant à cette fin;

Attendu qu'une somme de deux mille piastres par année est nécessaire à cet effet;

Attendu qu'il est en outre nécessaire de pourvoir au paiement des intérêts sur la dite somme de vingt mille piastres les dits intérêts se montant à la somme de douze cents piastres par année;

En conséquence, il est proposé par l'échevin P. Jacques, secondé par l'échevin J. A. Desbiens, et résolu qu'une taxe spéciale annuelle suffisante pour pourvoir au fonds d'amortissement et à l'intérêt ci-dessus soit et est par la présente résolution, imposé sur les biens immobiliers de la Municipalité, suivant leur valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur chaque année jusqu'à l'extinction de la dite dette, adopté.

Attendu que par son règlement No. 34, de la Ville de Grand'Mère aux fins de pourvoir à un fonds d'amortissement suffisant pour éteindre l'emprunt de \$52,000.00 autorisé par le dit règlement, et au paiement des intérêts sur le dit emprunt, avait imposé une taxe spéciale annuelle de Trois-Mille trois cents quatre vingt piastres sur les biens fonds imposables de la municipalité;

Attendu que par son règlement No. 40, la dite ville, aux fins de rembourser l'emprunt de dix mille piastres, autorisé par le dit règlement et de pourvoir au paiement des intérêts, avait imposé une taxe spéciale annuelle de sept cent soixante et quinze piastres;

Attendu que le règlement No. 68 de la dite Ville impose une taxe spéciale annuelle de quatre mille cinq cents cinquante piastres, afin de pourvoir au fonds d'amortissement et au paiement des intérêts sur l'emprunt de soixante et cinq mille piastres autorisé par le dit règlement.

Attendu que le règlement No. 49 de la dite ville impose une taxe spéciale annuelle de cinq mille deux cents cinquante piastres, afin de pourvoir au fonds d'amortissement et au paiement des intérêts sur l'emprunt de soixante et quinze mille piastres, autorisé par le dit règlement;

Attendu que par son règlement No. 100 de la dite ville a imposé une taxe spéciale annuelle, au montant de deux mille quatre cents cinquante piastres, afin de pourvoir à un fonds d'amortissement et au paiement de l'intérêt sur l'emprunt de trente cinq mille piastres autorisé par le dit règlement;

Attendu que par son règlement No. 142 la dite, ville de Grand'Mère avait imposé une taxe spéciale annuelle au montant de neuf mille huit cents piastres pour les cinq premières années et quatre mille neuf cents piastres pour les cinq années suivantes, dans le but d'établir un fonds d'amortissement destiné au remboursement de l'emprunt de cent quarante mille piastres, autorisé par le dit règlement et au paiement des intérêts;

Attendu que le premier Mai dernier, 1920, la Cité de Grand'Mère a remboursé une somme de soixante et quinze mille piastres au lieu de soixante et dix mille piastres, telle que prévu au dit règlement;

Attendu que de ce fait, il y a

lieu de réduire le dit montant de quatre mille neuf cents piastres à la somme de quatre mille cinq cents cinquante piastres;

Attendu que par son règlement No. 153 la dite ville avait imposé une taxe spéciale annuelle au montant de six mille cinq cents piastres aux fins de pourvoir au fonds d'amortissement et au paiement de l'intérêt sur l'emprunt de cent mille piastres autorisé par le dit règlement;

Attendu que par son règlement No. 166 de la dite ville de Grand'Mère avait imposé une taxe spéciale annuelle suffisante pour le rachat d'un certain nombre de ses obligations chaque année et le paiement des intérêts;

Attendu que le montant requis à cette fin pour l'année fiscale 1920-1921 est de onze mille huit cents trente trois piastres;

Attendu que par son règlement No. 178 la dite ville avait imposé une taxe spéciale annuelle de treize mille deux cents piastres, aux fins de pourvoir au fonds d'amortissement et au paiement de l'intérêt sur l'emprunt de cent soixante et cinq mille piastres, autorisé par le dit règlement;

Attendu cependant que le lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté ministériel en date du 6 avril 1920, a autorisé la ville de Grand'Mère à utiliser le fonds d'amortissement destiné au remboursement des obligations émises en vertu du dit règlement à racheter chaque année un certain nombre de ses obligations, suivant le tableau adopté par le conseil.

Attendu que d'après ce tableau, le montant à rembourser est de treize mille quatre cents piastres, pour l'année 1920-21.

Attendu que par son règlement No. 187 autorisant un emprunt de soixante et cinq mille piastres, la Cité de Grand'Mère avait imposé une taxe spéciale annuelle du montant de cinq mille deux cents piastres, afin de pourvoir au remboursement et au paiement de l'intérêt sur le dit emprunt;

Attendu que par résolution en date de ce jour le conseil de ville a imposé une taxe spéciale annuelle de trois mille deux cents piastres afin de pourvoir au remboursement de la dette florissante de vingt mille piastres et au paiement de l'intérêt;

Attendu que l'ensemble des diverses taxes spéciales ci-dessus mentionnées furent un total de soixante et un mille quatre vingt-huit piastres;

Suite à la 4e page

**La Garde-Malade Recommande L'ELIXIR TONIQUE DU DR. MONTIER**

**CE QUE DIT UNE GARDE-MALADE.**

Tous les médecins que j'ai assistés prescrivent l'Elixir Tonique du Dr. Montier dans les plus mauvais cas de faiblesse et pour la convalescence de toutes les maladies; les résultats sont merveilleux. C'est ce tonique que je prends moi-même lorsque je suis à bout de forces.

GARDE-MALADE

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" (Peinture d'Normis)

EMPLOYEZ LA

**Peinture Economique B-H**

ELLE résiste aux assauts de plusieurs hivers canadiens. Et pour préciser d'avantage, elle est la peinture unique, revêtue de la garantie au 100% sur chaque bidon. La

PEINTURE ANGLAISE **B-H** 70% Blanc de plomb pur. (Brandram véritable B.B.) 30% Blanc de Zinc pur. 100% Peinture pure.

est célèbre pour ses propriétés couvrantes et sa durabilité. Pure au 100% dans sa base, elle est additionnée de térébenthine fine et d'huile de lin de valeur exceptionnelle, produit des moulins B-H.

Vous trouverez de la peinture dont le prix, au gallon, sera moindre que B-H; mais elle n'aura ni la garantie B-H, ni sa durée, ni l'assurance qu'un gallon de cette peinture aura le maximum de capacité couvrante.

Même à la légère majoration de prix de B-H, vous constaterez que le travail terminé, elle est à la longue beaucoup moins dispendieuse que les autres.

Examinez une maison qui a été peinte avec B-H depuis plusieurs années, et voyez comme elle conserve son lustre.

G. V. NICOL SHAWINIGAN FALLS

**BRANDRAM-HENDERSON**

**ABONNEZ-VOUS A L'ECHO du ST-MAURICE**

**Desilets & Grenier**  
Fabricants de Liqueurs Douces

**Licenciés en Gros pour la Vente des VINS et de la BIÈRE**

**Agents pour les célèbres Bières "Champlain" et "Silver Spring"**

Nous avons des Vins de toutes qualités et à des prix qui défient toute compétition. Nous livrons les commandes les plus promptement possible

Payable sur Livraison. TEL. 238

**RHUMATISME**

Cure rapide du Rhumatisme Articulaire Aigu, au moyen du

**SPECIFIQUE**

Du Dr ADJ. DESCHESNES

Guérison obtenue en 24 à 48 heures dans la plupart des cas.

En vente dans toutes les pharmacies et

Chez le Dr ADJ. DESCHESNES, 89, 4e Rue, LES CHUTES SHAWINIGAN.

**Cartes d'Affaire**  
J. P. LALONDE  
Notaire  
Greffier de la Cour de Circuit  
Argent à prêter sur première Hypothèque  
Bureau : Edifice Banque Nationale, Grand'Mère.

ARTHUR LEFEBVRE  
Avocat  
RECORDER VILLE GRAND'MÈRE  
Bell Tel. Bureau 7 Résidence 14  
Rue Chamberlain, Grand'Mère

A. E. PAQUETTE, C. R.  
Avocat  
Rue Commerciale, Shawinigan Falls.

L. O. BARIBRAULT, B.A., L.L.B.  
NOTAIRE  
No. 43, 5e Rue, Tel. 228  
Shawinigan Falls.

BUREAU, BIGUE & GARIÉPY, Avocats  
Power Building, TROIS-RIVIÈRES

Hon. Jacques Bureau, C. R.  
Philippe Bigué, C. R.  
Hon. Wilfrid Gariépy, C. R.

EDGAR BOURNIVAL  
AVOCAT  
Edifice Banque d'Hochelaga, 5e Rue Tel. 152  
Shawinigan Falls.

L. N. RICARD  
NOTAIRE  
Edifice Ferron : Rue Champlain, St-Marc  
Spécialités : Prêts sur Hypothèques et successions, Tel. 378

AUGUSTE LEMIEUX, C. R.  
(Ci-Devant du Barreau de Montréal)  
AVOCAT  
(Pour Ontario et Québec)  
Agent en Procédure de la Cour Suprême de la Cour de l'Échiquier et de la Commission des Chemins de Fer, Affaires Parlementaires, Départementales, Etc., Etc.  
NOTAIRE PUBLIC.  
Edifice de la Banque Nationale, 18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont.

Tel. 273  
J. W. DEFOND, N. P.  
118 rue St-Marc  
Agent d'immeuble, Terrain Lambert, Terrain Frigon, Assurance-vie, Assurance-feu, Prêt d'argent.

**Le Dr W. Lacroix**  
Tient maintenant son bureau au No 124, 2e Rue, en face du Presbytère, bloc Lavergne, St-Marc de Shawinigan.

Dr J. R. HÉBERT  
Chirurgien-Dentiste  
Heures de Bureau : 9 a. m. à 5 p. m.  
SOIR 7 à 8 heures  
Bureau fermé, les Mardis, Jedis et Samedis soir.  
71, Avenue de la Station, Shawinigan Falls.

Dr J. A. BELAND  
MEDECIN-VETERINAIRE  
Tel. bureau 265 Bureau 36, 5e rue Résidence 438 Rés. 170, 4e rue SHAWINIGAN FALLS.

Telephone 720  
JULES CARON  
ARCHITECTE  
20 St-Joseph, Trois-Rivières

**J.W. POUDRIER**  
HORLOGER-BIJOUTIER

No. 29, rue Commerciale SHAWINIGAN FALLS  
Bagues en diamants, or Solid Montres, Joints de Mariage WALTHAM et ELGIN.

Bel assortiment d'Articles pour Cadeaux de Fêtes et de Mariage.

Spécialités : Réparations de Montres et Bijoux.  
SATISFACTION GARANTIE  
Tel. 393

**J. R. I. LAFRENIERE**  
HORLOGER ET BIJOUTIER

Assortiment complet de Lunette Verres coupés, Souvenir, Bagues. Montre Waltham, et Elgin, etc. Agent pour la Montre "Régina" SPECIALITE : Joints de Mariage Watch Inspector for C. N. Ry.

Rue Commerciale, Shawinigan Falls

D. J. A. DUFRESNE  
médecin-chirurgien  
Rue Commerciale, Tel. 39 Shawinigan Falls.

Tel. Bureau : 825  
136 rue Notre-Dame Résidence : 22  
Casier Postal : 158

Dr ACHILLE VOISARD  
CHIRURGIEN-DENTISTE

Rue Ste-Catherine, Grand'Mère  
En face de l'Eglise  
Tel., Bureau 84 Résidence 165

Dr J. D. F. PAQUIN  
MÉDECIN-CHIRURGIEN  
Rue Ste-Catherine Grand'Mère  
TELEPHONE 105

EUG. GIGUÈRE, L. L. B.  
AVOCAT  
5ième Rue, Edifice Gaillardetz  
CASIER POSTAL 307  
Shawinigan Falls.

Dr J. J. TRUDEL  
L. M. C. C.

Spécialité : Maladies des femmes et des enfants.  
St-Marc de Shawinigan.

Tel. François Lajoie L.L.L. Bureau 825  
Léon Lajoie L. L. L. Résidence 22  
Casier Postal 158

LAJOIE & LAJOIE  
AVOCATS  
136 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Alfred Nadeau, B. A. L. L. L.  
Edouard Belleau, B. A. L. L. L.

NADEAU & BELLEAU  
AVOCATS  
Rue Saint Joseph, La Tuque.

**R. NORMANDIN**  
ARTISTE-PEINTRE  
LETTREUR

Peinture de fantaisie sur étoffes de toutes sortes pour Coussin, Portières, Ecrans, etc  
Spécialité dans les Encadrements de Gravures, Portraits, Etc.  
PRIX DONNES SUR DEMANDE

**PATENTES MAURICE A. CARON.**

M. E., E. E., J  
Solliciteur de Brevets Ottawa, Canada.  
Dans la ville, et près du Bureau des Brevets du Gouvernement.

**MAURICE A. CARON,**  
Solliciteur de Brevets, OTTAWA.  
PRIX MODERES.

MARTEL & MARTEL  
AVOCATS  
Shawinigan Falls et Trois-Rivières  
TEL. 198

Téléphone Bell 165  
L'Honorable J. A. Tessier, C. R.  
F. X. Lacoursière B. A. L. L. L.  
Maurice Fortier, L. L. L.  
Tessier, Lacoursière & Fortier  
AVOCATS & PROCUREURS  
Trois-Rivières, 19 rue Alexandre.

**JOSEPH DOYON**  
Encanteur Licencé

pour le District des Trois-Rivières  
Toutes les personnes qui désirent mes services comme encanteur ou ritre de renseignements me trouveront toujours à leur disposition.  
3rue Champlain, TROIS-RIVIERES

**G. E. LAOUCEUR**  
NOTAIRE

Assurance, Vie, Feu, Accidents, Maladie, Auto.

Bureau : Coin Tamarac et 5e Shawinigan Falls..  
Tel. 261, Rés. 326

**Conseil de Ville de Grand'Mère**

Suite de la 3e page

Attendu que le montant de l'évaluation des biens-fonds imposables de la municipalité, s'élève à la somme de Trois Millions six mille cinq cents quarante huit piastres, d'après le rôle d'évaluation actuellement déposé pour l'année fiscale 1920-21;

Attendu que le pourcentage requis sur le dit montant de l'évaluation des biens-fonds imposables pour former le dit montant de soixante et un mille quatre vngt huit piastres est de 2,05;

Attendu que la loi des Cités et Villes et le Département des Affaires Municipales exigent que toutes les taxes spéciales ainsi imposées soient prélevées chaque année; En conséquence, il est proposé par l'échevin P. Jacques secondé par l'échevin Ph. Roy.

Et résolu: Que le Secrétaire soit tenu de faire la collection l'ensemble des dites taxes spéciales ci-dessus en même temps que la collection des autres taxes municipales; et qu'il recoive instruction de préparer le rôle de perception, en conséquence pour l'année fiscale 1920-21. Adopté.

Proposé par l'échevin J. A. Gagnon, secondé par l'échevin J. A. Desbiens. Que le règlement No 195 amendement les règlements Nos 143 et 144 concernant les cotisations et taxes soit adopté en première et dernière lecture à toutes fins que de droit. Adopté.

Règlement No 195 Amendement les règlements Nos 143 et 144 concernant les cotisations et taxes.

Il est réglé et statué par le présent règlement, comme suit savoir:

1. La section 1 de l'article 2 du dit règlement No 143 et le règlement No 144 sont abrogés et remplacés par l'article suivant:

2. L'année fiscale de La Corporation de la Cité de Grand'Mère commencera le premier Aout et se terminera le trente et unième jour de juillet de chaque année.

Toutes les taxes commerciales, professionnelles et licences de toutes sortes seront dues le premier Aout de chaque année, et seront payables au bureau de la dite Corporation, pas plus tard que la vingtième jour d'aout; à partir de cette date, il sera chargé aux retardataires un intérêt de six pour cent par an pour chaque jour de retard, en plus des pénalités imposées par le dit règlement No 143, et par la loi des Cités et Villes. Les taxes foncières et locatives seront aussi dues le premier Aout de chaque année; cependant, pour la commodité des contribuables, ces

deux dites taxes pourront être payées en deux versements égaux, le premier versement devant être fait pas plus tard que la vingtième jour d'aout, et le deuxième pas plus tard que la vingtième jour de février de chaque année, à défaut de quoi l'intérêt sera chargé comme du dit ci-dessus, sur les versements exigibles, en outre des pénalités sus-mentionnées. Les charges pour services de l'électricité ainsi que les taxes de l'aqueduc et des égouts seront payables après les règlements spéciaux qui les régissent.

3. La section 9 du règlement No 143 est amendée comme suit: Il est imposé annuellement une taxe foncière de soixante et quinze centins par cents piastres sur chaque immeuble situé dans les limites de la Cité de Grand'Mère suivant l'évaluation de tel immeuble, telle que portée du rôle d'évaluation en vigueur pour chaque année respective.

4. La section 10 du dit règlement No 143 est amendée comme suit: Il est imposé annuellement sur tout locataire possesseur ou occupant d'une propriété immobilière ou d'une partie d'icelle et que n'en est pas propriétaire une taxe de cinq centins sur chaque piastre du loyer ou valeur annuelle de telle propriété immobilière, telle que fixée par le rôle d'évaluation en vigueur.

5. Toute personne contrevenant à l'une quelconque des dispositions du présent règlement sera passible des pénalités imposées par le dit règlement No 143.

6. Le présent règlement entrera en vigueur, quinze jours après sa publication, suivant la loi.

Signé, séance tenante, ce seizième jour du mois de juillet 1920.  
(Signé)  
J. P. Lalonde, Maire  
Louis Bérubé, Secrétaire-Trésorier.

La séance est levée.  
(Vraie Copie)  
LOUIS BERUBE, Secrétaire-Trésorier.

**Agents et Gérants demandés**

Pour la vente des Brûleurs à l'huile de charbon pour poêles de cuisine. Plus de charbon, plus de bois, plus de cendres et de poussière. Donne suffisamment de chaleur en hiver.

Chaque gallon d'huile vous donne la même chaleur que 97 lbs de charbon.

Pour plus de renseignements, s'adresser à, W. SUMMERLEY, P. O. 2734; 1133 St-James St, Montréal.

**PACIFIQUE-CANADIEN**

No. 379  
Dep. de Trois-Rivières c 5.15 a. m.  
Shawinigan Falls c 6.30 a. m.  
Arr. Grand'Mère c 6.45 a. m.

No. 383  
Dep. de Trois-Rivières b 7.15 a. m.  
Shawinigan Falls b 8.15 a. m.  
Arr. Grand'Mère b 8.30 a. m.

No. 381  
Dep. de Trois-Rivières a 12.50 p. m.  
Shawinigan Falls a 1.50 p. m.  
Arr. Grand'Mère a 2.05 p. m.

No. 385  
Dep. de Trois-Rivières a 7.15 p. m.  
Dep. Shaw. Falls a 8.15 p. m.  
Arr. de Grand'Mère a 8.30 p. m.

No. 380  
Dep. de Grand'Mère c 7.45 a. m.  
Dep. de Shaw. Falls c 8.00 a. m.  
Arr. Trois-Rivières c 9.00 a. m.

No. 382  
Dep. de Grand'Mère b 9.00 a. m.  
Dep. de Shaw. Falls b 9.20 a. m.  
Arr. Trois-Rivières b 10.15 a. m.

No. 384  
Dep. de Grand'Mère c 2.40 p. m.  
Dep. Shaw. Falls c 3.00 p. m.  
Arr. Trois-Rivières c 3.55 p. m.

No. 386  
Dep. de Grand'Mère b 4.45 p. m.  
Shawinigan Falls b 5.00 p. m.  
Arr. de Trois-Rivières b 6.00 p. m.

No. 388  
Dep. de Grand'Mère a 9.30 p. m.  
Shawinigan Falls a 10.15 p. m.  
Arr. Trois-Rivières a 11.50 p. m.

Renvois Tous les jours A  
Dimanche seul. B  
Dimanche excepté C

Pour plus d'informations veuillez vous adresser à l'agent des billets.

**Pour le printemps Celery King**

est le tonique qu'il faut. Il règle doucement mais sûrement l'intestin et il met le système tout entier en bon état. C'est un thé laxatif purement végétal; aussi des milliers d'hommes et de femmes gardent-ils leur apparence et leur vigueur de jeunesse grâce à l'usage de ce vieux remède sûr et recommandable. 7F

Abonnez-vous à L'Echo du St-Maurice

**La Ville des Trois-Rivières**

Vend \$277.000 d'obligations à Versailles-Vidraire-Boulais

La maison Versailles-Vidraire-Boulais (limitée) vient d'acheter de la ville de Trois-Rivières, au prix de 93 26, \$277.000 d'obligations 5 1/2 % à 10 ans du 1er novembre 1919. Ces obligations sont dès maintenant mises en placement au cours de 91.36, soit un rendement de 6 %. Une forte partie de l'émission est déjà vendue.

**Terre a Bois a Vendre**

Une terre à bois, situé à St-Louis de Mont-Carmel, mesurant 3 arpents par 30, garantie pour 3000 cordes de bois francs de 15 pes.

Pour plus de renseignements, s'adresser à, J. N. BERGERON, 49 B Tamarac, Shawinigan Falls

J. n. o. 8 juil

"THE HOME"  
Compagnie d'Assurance de New-York.

Actif 39,136,336.96  
Capital payé 6,000,000.00  
Surplus aux porteurs de polices 20,127,631.51

J. E. MENARD, Agent. 173 Rue Commerciale. Tel 186 Shawinigan Falls

**DEPOTS A PRIMES**

Intérêt de 6% par an payé 3% tous les 6 mois

Augmentation du Capital déposé au moyen de primes annuelles de 4%.

**DEPOTS GARANTIS**

Renseignements fournis à demande par le

COMPTOIR MOBILIER F.-C.

3M. 3-6-20 B. de P. 549, Montréal

**Plombiers Demandes**

Un bon steamfitter et un bon plombier trouveraient une excellente position à Grand'Mère en s'adressant au soussigné. Bon salaire et travail permanent.

PAUL LACHANCE, Grand'Mère j.n.o.-3 juin

**ON DEMANDE**

Une couturière pour famille privée. Couture à domicile. Spéciallement nécessaires de fillettes de 5 à 12 ans.

S'adresser à, 43 4e Rue, Shawinigan. J. n. o.

**Fille Demandée**

On demande une fille avec expérience connue vendeuse dans marchandise pour dames, ouvrage permanent et bons gages.

Adressez-vous à, JACK VICTOR, La Tuque.



Tel. 426 Heures de bureau 9 A. M. a 5 P. M.

**DRA. V. THERRIEN**  
Chirurgien-Dentiste

60 Tamarac, Shawinigan Falls.

**La Banque Royale du Canada**  
Incorporée en 1869

Capital Autorisé \$ 25,000,000.00  
Capital Payé 17,875,850.00  
Fonds de Réserve 18,887,925.00  
Actif Total 550,000,000.00

**DEPARTEMENT D'EPARGNES**  
Une piastre suffit pour ouvrir un compte. Intérêt crédité le 31 Mai et 30 Nov. de chaque année.

Nous émettons des traites payables dans toutes les parties du monde. Boîtes de sureté à louer. 580 Succursales au Canada et à Terre-Neuve, 80 à l'étranger, Succursale à Paris.

O. C. WEARY, GERANT SUCCURSALE DE SHAWINIGAN FALLS  
Succursale à St-Marc, Rue Champlain L. P. LAVALLEE, Gerant.

TEL. BELL 4-43

**PLANTE & GERMAIN**  
ENTREPRENEURS-ELECTRICIENS

Réparations électriques de toutes sortes faites avec soin  
Agent pour le poêle électrique McLARY et pour le moulin à laver électrique TIMESAVER.

Toujours en magasin Lampes, Fers à Repasser et tous les accessoires électriques.

Conditions Faciles  
27a 5e Rue Voisin Auditorium  
Les Chutes Shawinigan  
Succursale a Grand'Mere sous la raison sociale de  
Compagnie d'Accessoires Electriques

**LOTS A BATIR**  
à d'Excellentes Conditions dans la partie industrielle de Shawinigan Falls

**EPH. JUNEAU**  
AGENT D'IMMEUBLES  
118, 2e RUE, ST-MARC, [Bloc J. W. Defond]

30 Beaux lots, 50 x 110 situés dans une quartier d'avenir de notre ville.  
Nous vous donnerons toutes les facilités possibles pour bâtir  
Venez nous voir si vous avez l'intention de vous faire un chez vous et cessez de payer un loyer qui vous ruine.

**Gresham Life Assurance Society**  
LIMITED  
FONDEE EN 1848

Bureau Chef pour le Canada, Montreal

A émis un quart de million de Polices pour un montant de Cinq Cents Millions de Piastres. Ses fonds sont de Cinquante-Cinq Millions de Piastres et son revenu annuel de Sept Millions de Piastres.

Elle paie dans le moment à ses assurés ou à leurs représentants près de Cinq Millions de Piastres annuellement, et Cent Quarante Millions de Piastres ont déjà été payés depuis le commencement.

**Adrien Desroches**  
GERANT  
POUR LE DISTRICT DES TROIS-RIVIERES  
58 Rue St-Pierre, [Bloc Champigny,] Grand'Mère  
ARCH. R. HOWELL, Gérant pour le Canada MONTREAL.



"Voilà Madame, la marque d'huile "Imperial Polarine" pour votre auto telle que spécifiée dans le Tableau des Recommandations et de plus vous trouverez toujours la Gazoline "Premier" de qualité uniforme. Mes clients ont appris que les dépenses sont réduites au minimum en se servant exclusivement de la Polarine "Imperial".

**La Reduction du Cout D'Operation**

L'HUILE "Imperial Polarine" réduit la dépense de plusieurs manières. En donnant une couche du piston au cylindre qui assure une force motrice maximum. Elle empêche la friction de chaque partie mécanique mobile en permettant à l'engin de fonctionner librement de ce fait évitant les réparations et réduisant la dépréciation de la machine.

La Polarine "Imperial" par la couche qu'elle forme sur toute la surface d'usure résiste à la friction et à la chaleur intense. Elle augmente la force motrice dans la boîte à piston. La Polarine "Imperial" donne la vraie lubrification à chaque pièce mécanique de votre char.

L'une des trois marques décrites ci-dessous s'adapte spécialement à votre auto. Consultez le Tableau des Recommandations des marques "Imperial Polarine" quand vous achetez de l'huile et demandez la marque qui convient à votre moteur.

Vendues en bidons plombés de un et quatre gallons, barillets d'acier de 12 1/2 gallons, barils et demi-barils d'acier chez tous les marchands. Il y a économie en achetant en barils ou demi-barils.



IMPERIAL POLARINE IMPERIAL POLARINE HEAVY IMPERIAL POLARINE "A"  
(Consistance claire moyenne) (Epaisse Intermédiaire) (Très épaisse)

UNE MARQUE SPECIALE PROPRE A VOTRE MOTEUR

**IMPERIAL OIL LIMITED**  
Energie - Chaleur - Lumière - Lubrification  
Succursales dans toutes les villes

**La Bière par Excellence**  
"LA FRONTENAC"

Est reconnue comme étant la seule Bière Naturelle vendue dans la province

Elle ne contient aucun ingrédient qui puisse être domageable à la Santé.  
C'est la bière idéale en toute saison de l'année. Elle est nourrissante et rafraichissante.

**BIERE SPECIALE "BLUE LABEL"**  
Nos liqueurs douces sont les meilleures sur le marché. Notre Cidre de Pommes Alcoolique n'a pas son pareil. ESSAYEZ-LE!

Nous vendons le célèbre vin tonique "SENATOR" et nous tenons aussi tous les vins blancs et Port, de toutes qualités et à la portée de toutes les Bourses.

PAYABLE SUR LIVRAISON  
Victor Levasseur, 76, 1ère Rue  
TEL. 178

Telephone 76

**Louis Chevalier & Fils**  
MANUFACTURIERS

D'eau gazeuse, Cream Soda, Ginger Ale, Orange Soda Cidre Champagne, Cidre de pommes, Fraises, Framboises, Citron, Birch Beer, Sarsaparilla, Eau Minérale, Ginger Beer, Iron Brew, Grapes Smack, etc.

**AGENTS POUR LES BIERES**  
Molson's, Boswell, Lager B. B.

Toute personne désirant se procurer une caisse de bière n'a qu'à téléphoner ou à passer au bureau

BIERE, la caisse, 2 doz.  
PORTER, " " 2 "  
B. B. LAGER " " 2 "

Chaque commande est payable sur livraison  
Nous livrons les ordres à domicile  
ATELIER  
60 Rue Mercier, Shawinigan Falls  
EN FACE DU MARCHE

# GRANDE OCCASION

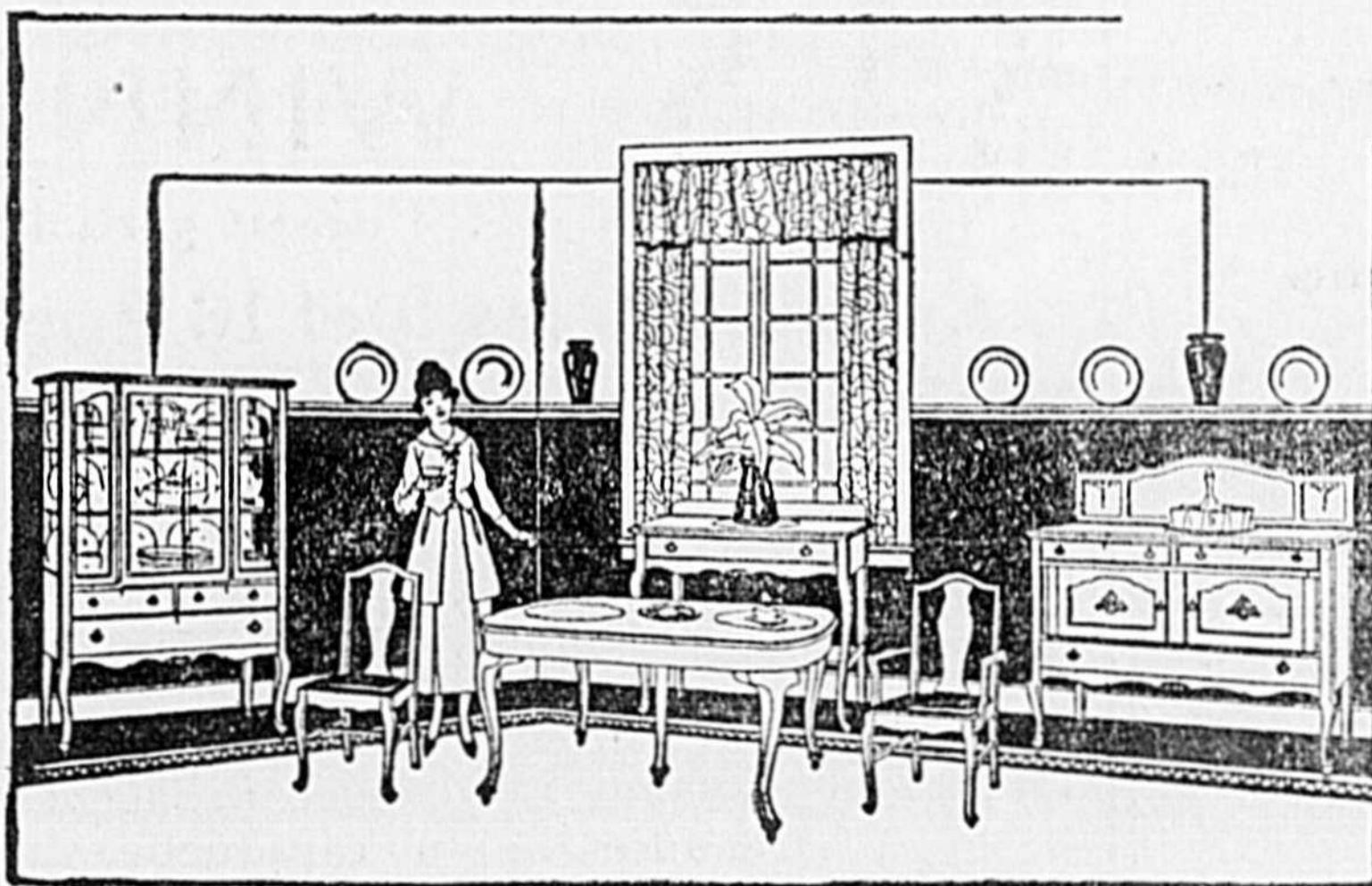
Pour le MOIS de JUILLET  
**Chez JOS. DROLET**

## AIDEZ-NOUS A REDUIRE NOTRE STOCK

Il nous faut réduire notre stock immédiatement. Aidez-nous et nous vous aiderons, achetez maintenant et vous économisez 20 p. c.

Ne manquez pas cette occasion, venez de bonne heure tandis que le choix est complet.  
 CETTE OFFRE N'EST QUE POUR UN TEMPS LIMITE.

### Manifique Mobilier de Salle à Manger



9 article en Noyer Noir, Buffet, Armoire à Porcelaine, Table à ralonge et séries de chaises à sièges mobies en vrai cuir.

Prix habituel 375.00 Prix de Vente 285.00

### POELE A L'HUILE "NEW PERFECTION"

2 Bruleurs	\$25.00
3 Bruleurs	31.00

### VOTRE GLACIERE

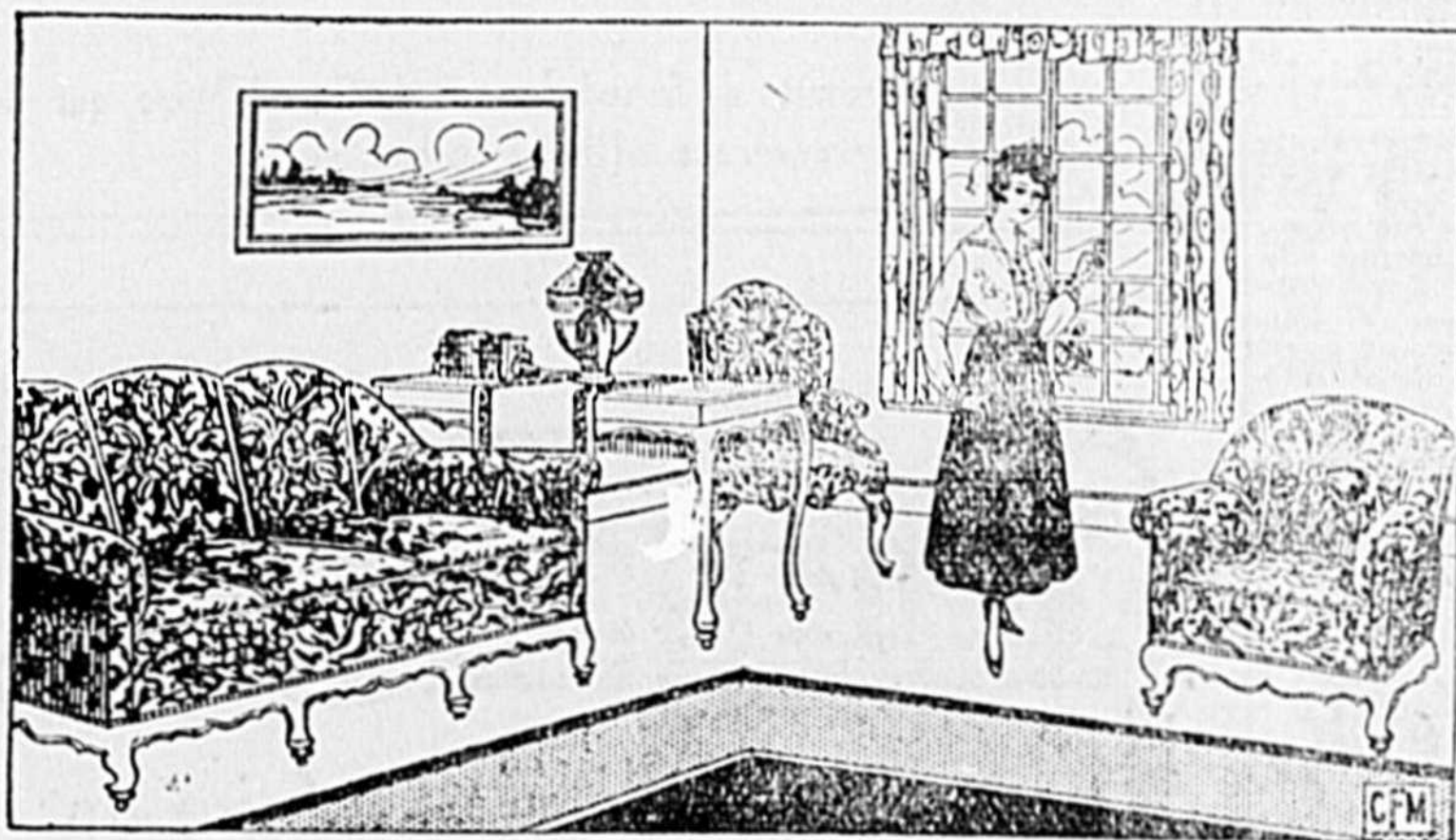
Est-elle achetée?

Hatez-vous, car notre assortiment est limité.



N'attendez pas que les prix soient réguliers pour donner à votre Bébé ce dont il a besoin, c'est-à-dire un confortable et chic CAROSSE "sully" ou une VOITURETTE, nous en avons un grand choix et nous avons fait une Réduction Spéciale sur ces Articles.

### Grand choix de SET de SALON



Nous avons aussi un grand assortiment de valises et Suit-Case pour le temps des Vacances à Prix Modérés.

### CONGELATEURS

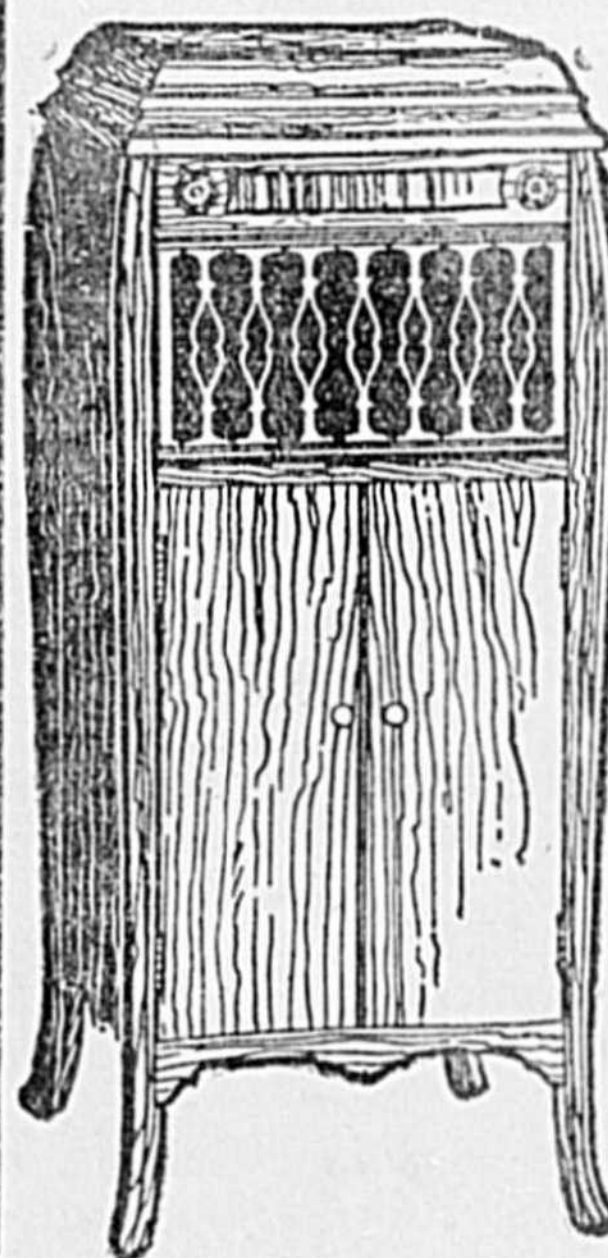
Pour Creme a la Glace

2 Pintes	\$4.50
3 Pintes	\$5.00

### Porte Monustiquaire

Grandeur : 2 pds et 3-0

Prix : \$2.00 à \$3.25



### ENCORE un AVANTAGE du McLAGAN

Les plus grands modèles de ce superbe instrument musical, possède maintenant le nouveau moteur à 4 ressorts qui peut jouer 25 MINUTES sans être remonté, tous les modèles ont l'"ULTONA" avec lequel tous les marques de records peuvent être jouées à la perfection et l'Amplification tout en bois qui renvoie le son dans toute sa sonorité et toute sa pureté,

Prix : \$90. \$150. \$175. \$225. \$275. \$325.

Facilités ce paiements si désirées

Le moyen d'épargner de l'argent et d'avoir la plus grande somme de satisfaction et de confort, c'est d'acheter à notre magasin.

C'est le plus complet et le plus en position de vous vendre à Bon Marché.

Nous Sollicitons de vous une Visite

# JOS. DROLET

Coin 5e Rue et  
 du Marché

SHAWINIGAN FLLS.

Funérailles de Feu Jules Dumaine

Samedi dernier, en l'église St-Bernard, avaient lieu les funérailles de M. Jules Dumaine, marchand-épicerie, décédé mercredi matin, le 21 courant. L'Eglise était littéralement remplie.

M. le curé Brousseau officiait, assisté de M. l'abbé Chicoine, vicaire de St-Pierre, comme diacre et M. Alph. Lord comme sous diacre.

La Messe des morts de M. Alexis Contant avec l'Offertoire de M. Duval a été très bien rendue par un choeur puissant sous la direction habile de M. J. N. Drolet, Maître de chapelle. Les solistes furent MM. le Dr J. A. Dufresne, le Dr A. Therrien, R. A. Prégeau, J. U. E. Perreault et le Révérend Frère Félix.

Madame Jacques Gignac tenait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Edouard Gélinas, Victor Levasseur, Adolphe Richard, Jos. Blouin, Gédéon Leblanc et Marc Carrière. Les couronnes de fleurs étaient portées par de hommes du corps de police de la ville.

Conduisant le deuil: MM. Ulrich, Armand, Aimé et Téléphore, fils du défunt; Jules Dumaine, son père, de St-Théodore d'Acton; ses frères, M. Geo. de Shawinigan Falls et Téléphore et Théodore; ses soeurs, Régina, Rose-Alma et Eva; ses beaux-frères, MM. Philias Fontaine, Alphonse Vincent et Freddy Miclotte, tous de St-Théodore d'Acton; M. Adélar Forest, de St-Eugène de Brantham; ses belles-soeurs, Emilia Fontaine et Virginie Miclotte, de St-Théodore et Rose-Alma Bergeron, de Shawinigan Falls sa tante, Mme Vve Michel Dumaine de St-Théodore; sa belle-fille, Hélène Arsenault, Mde Henri L'Heureux, de Montréal, Laura Dumaine et son cousin, M. Hercule Gagné, de New Bedford Mass.

Dans le cortège: La Compagnie des Zouaves, sous le commandement de l'adjudant Gédéon Mon grain; les officiers et quelques membres de l'Union St-Joseph du Canada avec leur drapeau et leurs insignes.

Suivaient aussi: MM. Jos Carrier, Jules R. Dugal, T. Mondor, Damase Benoit, Nap. Jacques, A. E. Guilmette, Jos Bonneau, père, et Mde Jos Bonneau, Melle Antoinette Bonneau M. R. St-Pierre, de Montréal, M. et Mde Alphonse Arsenault, et M. Antoni Arsenault, de St-Grégoire, MM. Armand Langlois, représentant de la Maison Chapat & Fils, de Montréal, Thomas Lambert, Euclide Morais, C. H. Flamand, Dr J. A. Dufresne, Dr Jos Garceau, Dr A. Therrien, André Baril, Horm. Bergeron, Alex. Bundock, Athanasie Boisvert, Albert Laporte, Jos Falardeau, Henry Bundock, Jos. A. Caron, J. H. Gaillardetz, Henri Beaubien, Aram Bellemare, J. E. Thibodeau F. Normandin, R. P. Hébert, L. F. Hébert, J. A. Lavigne, J. V. Dufresne, Rosario Dumoulin, Jos Drolet, John Bourgeois, Téléphore Racine, A. Racine, A. Richard, Gilbert Lambert, Théotime Thibault, Narcisse Lymburner, Philias Ferron, J. O. Courteau, J. Guertin, Albert Giguère, Albéric Beaubien, Donat Boulé, J. W. Poudrier, Nap Lapointe, Charles Lebrun, Alcide Thibodeau, Sam St-Arnaud, A. J. Meunier, Jos. Chevalier, Philippe Lord et autres.

Couronne de fleurs offerte par les enfants du défunt: Melle Graziella, MM. Ulrich, Armand, Aimé et Téléphore.

Autre couronnes de fleurs données par MM. Jos Carrier, Ed. Gélinas, Victor Levasseur, J. A. Richard, J. Ulrich Courteau, Narc. Lymburner, J. A. Guertin, Damase Benoit, Armand Tremblay, Nap. Leclerc, J. W. Blouin, Jos. Jean, Armand Paradis, Philippe Cossette, J. V. Désy, Ern. Doucet, L. P. Coté, Fred Bédard, E. V. Dufresne, E. Turcotte, Ls. A. Cyr, Saul Lambert, L. G. Pelelerin, J. L. Vincent, Léon Lambert, Rod. Delangis, J. T. St-Amour, Philippe Levasseur, Raymond Gélinas, Félix Leblanc.

Offrande de messes; Maison Chapat & Fils, de Montréal, La Compagnie des Zouaves, MM. Albert Giguère, L. O. Baribault et Donat Lord.

De nombreux bouquets spirituels

ainsi que plusieurs marques de sympathies ont été reçues par la famille.

Les enfants qui survivent, au défunt sont: Melle Graziella, actuellement à Paris, et MM. Ulrich, Armand, Aimé et Téléphore.

Nous prions la famille de bien vouloir accepter nos sympathies les plus sincères dans le grand deuil qu'ils viennent de subir.

Condoléances

Copie d'une résolution passée par le conseil de la ville de Shawinigan Falls, à sa séance du 21 juillet 1920.

M. l'échevin Edouard Gélinas propose, secondé par M. l'échevin Victor Levasseur:

Que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de M. Jules Dumaine, ancien échevin de cette ville et offert à la famille éprouvée leurs sympathies les plus sincères pour le deuil qui l'a frappée.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille et envoyée à l'Echo du St-Maurice pour publication. Adopté unanimement.

Vraie copie, (Signé) A. J. MEUNIER, Sec.-Trés.

Résultat par Quartiers

Des dernières Elections Municipales

On nous transmet pour publication le résultat détaillé, c'est-à-dire par quartiers du vote donné le 2 juillet, pour la mairie, à Shawinigan Falls.

Table with 2 columns: Quartier, Desaulniers Dufresne. Rows: Quartier No 1 (263, 275), Quartier No 2 (138, 374), Quartier Fo 3 (222, 229), Maj. Dr Dufresne (623, 878).

Base-Ball

Laurentide bat Shipyards

Le club de Grand'Mère a battu le Shipyards dimanche à Grand-Mère par un score de 1 à 0.

Ce fut une belle partie, comme on n'en voit rarement. A la huitième reprise, le Shipyards fut sur le point d'enregistrer un point, mais la balle lancée du champs arriva au receveur avant que le point ne fut enregistré.

Une foule énorme assistait à la partie. On nous assure qu'au moins un millier de personnes de Shawinigan Falls et des Trois-Rivières assistaient à cette belle partie.

Les trois clubs de la ligue ont actuellement le même nombre de parties à leur crédit.

La Laurentide et la Ville de Grand'Mère

Dans le but d'aider Grand'Mère, la compagnie Laurentide vient de prêter une somme de \$20,000 à la ville pour l'achat de compteurs pour le système électrique et ce, sans intérêt.

La Laurentide vient de faire terminer des travaux d'amélioration à l'Hôtel-de-Ville qui se chiffrent à plus de deux mille piastres.

Quelle différence aujourd'hui avec le règne de Dostaler? Grâce à nos luttes, la Laurentide a compris qu'elle devait aider la ville où fleurit sa magnifique industrie.

Et elle le fait avec une générosité dont nous lui savons gré, Zoseph, lui, n'avait jamais pensé à autre chose qu'à offrir des cadeaux, sous forme d'exemptions de taxes, cadeaux dont la compagnie n'avait nullement besoin.

Ses courbettes ont coûté cher aux contribuables dans le passé, mais l'avenir de Grand'Mère grâce à l'énergie de nos amis et au gros bon sens des directeurs de la compagnie, est désormais assuré.

M. Rodolphe Plamondon à Grand'Mère

Le célèbre ténor canadien, M. Rodolphe Plamondon, donnera très probablement un grand concert à Grand'Mère à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre.

M. Rodolphe Plamondon a fait en Europe depuis quinze ans, le plus grand honneur à son pays. C'est une étoile de première grandeur, et lorsqu'il mit le pied sur la terre canadienne, les autorités civiles de Montréal se rendirent au débarcadère pour le recevoir. Aux Trois-Rivières, il fut reçu par le maire et fut acclamé par une grande foule.

M. Plamondon mérite la chaude réception qu'on lui a faite dans sa province car pas un artiste mieux que lui n'a pu jeter un lustre plus brillant sur le Canada artistique.

Si, comme nous l'espérons, notre compatriote visite la ville de Grand'Mère, il ne devrait pas se trouver de salle assez grande pour recevoir la foule qui voudra l'entendre et applaudir à son immense talent.

Si nous avons la bonne fortune de recevoir M. Plamondon, ce dernier sera accompagné de M. Dandreaux, un prodige du piano, et qui a décroché sans difficultés il y a quelques années, le prix d'Europe.

Grand'Mère Rifle Association

La direction du club de tir à la Carabine de Grand'Mère "Grand'Mère Rifle Association" désire informer ses membres que le champs de tir est maintenant prêt que les exercices commenceront dimanche le 11 Aout; chaque membre aura droit à dix rondes pour la première exercice et toute informations supplémentaires sera gracieusement fournie par tout membre de l'exécutif qui se compose de P. Desbiens, J. A. Crête, Julien Norbert, Bruno Robert, Ant. Ricard, Robert Pinard, A. Lafrancois.

La direction du club désire profiter du présent avis pour assurer en même temps de leur reconnaissance les membres qui tout en ayant bien payé leur contribution ont bien voulu fournir beaucoup de leur travail et aider pour l'érection de la cible et la préparation du terrain etc., et elle invite tous ceux qui, n'ayant pas donné le coup d'épée, à faire au moins le coup de feu et se distinguer aux exercices réguliers.

Notes Locales

Personnel

Melle Rose Bergeron est retournée à St-Narcisse dimanche, après avoir passé une quinzaine de jours à Shawinigan.

M. Hudson, riche industriel de Montmagny ainsi que M. Letarte du même endroit étaient de passage à Shawinigan Falls et à Grand-Mère mardi.

Ils sont repartis enchantés du développement industriel de nos deux villes.

M. Joseph Jean, de cette ville est allé à Québec la semaine dernière.

M. et Madame Jules Frigon sont partis pour un voyage de quinze jours aux Etats-Unis.

Etaient de passage "Chalet du Rêve" à Champlain, la semaine dernière: MM. J. E. U. Perreault, H. A. Beaudet, Gilbert Lambert, Rodolphe Panneton, Donat Boulé, Alphonse Garceau, M. Blouin, A. St-Amour, Charles Thibodeau, Philippe Côté, Antonio Côté, E. Bourque, Elisée Dufresne, Antonio Dacormier, M. et Mme Ovila Massé, de Montréal, M. et Mme O. Bergeron de Montréal, Melles Alice Poliquin, Aurore Teasdale, Mde Descoteaux des Trois-Rivières; Melle Claire Vincent de Ste-Flore.

Naissance

M. et Madame Emile Racine ont l'honneur de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Claire-Lorraine.

Parrain et marraine: M. et Madame Alfred Lacoursière.

A Shawinigan Falls, le 10 juillet, l'épouse de M. Philémon Trudel, une fille, Marie-Marcelle.

Parrain et marraine: M. et Madame Onésime Déziel.

Le Maire en Voyage

Le Dr Dufresne, maire de Shawinigan Falls, ainsi que M. A. J. Meunier, secrétaire-trésorier de la ville sont à Québec pour assister à la réunion des municipalités canadiennes.

Ils seront de retour ce soir.

Service de Banque. VOS besoins bancaires peuvent être confiés à cette Banque avec pleine confiance qu'il vous sera rendu un service soigneux et efficace. Nos facilités sont entièrement à votre disposition. LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE. CAPITAL PAYE \$15,000,000. FONDS DE RESERVE \$15,000,000. SUCCURSALE DE SHAWINIGAN FALLS, D. R. Wilson, Gérant.

Courses de Chevaux

Dimanche dernier, aux Trois-Rivières une course de chevaux très excitante a eu lieu entre les chevaux de M. Bureau et de M. J. H. Gaillardetz de Shawinigan Falls.

L'enjeu était de \$500,00 et a été gagné par le cheval de M. Gaillardetz.

Cet après-midi, une autre course doit avoir lieu pour un enjeu de \$100,00 entre Marie-O. Dubon, jument appartenant à M. Willy Larivière et Golden B., propriété de M. T. N. Normand, de Shawinigan Falls.

Cette épreuve suscite beaucoup d'intérêt parmi nos sportmen.

Les Courses de Dimanche

Dimanche prochain, de grandes courses de chevaux auront lieu à l'Hippodrome de Shawinigan Falls. Si la température est belle, des milliers de personnes se rendront sur le terrain, car l'on s'attend à ce que ces courses soient les plus belles de la saison.

Des bourses pour une somme considérable seront accordées aux vainqueurs.

Une trentaine de chevaux prendront part à ces courses.

Décès

En cette ville, le 26 juillet courant, est décédée Marie-Gyvelaine-Raymond, enfant bien-aimée de M. et Madame J. D. Germain.

Nos sympathies.

Tirage au profit de la Fanfare

Le cadre dont on a fait le tirage au profit de la Fanfare a été gagné par Melle Octavie Lacroix, institutrice, de Shawinigan Falls.

A GRAND'MERE

Personnel

Madame J. E. Paquet et Melle Camille Rousseau de Montréal sont en vacance à Grand'Mère pour un mois.

MM. A. J. Meunier, Dr Dumont, J. E. Ladouceur et Donat Lord, étaient à Grand'Mère dimanche.

M. et Madame Eloi Laurin, de Charlemagne, étaient en promenade à Grand'Mère et Shawinigan Falls à la fin de la semaine dernière.

Melle Eva DesPlats, d'Ottawa, qui a passé ses vacances à Québec et Grand'Mère est retournée à Ottawa samedi.

M. Alfred Cambray, du "Trifluvien" des Trois-Rivières était à Grand'Mère dimanche.

M. François Lajoie, avocat, des Trois-Rivières, était dans notre ville dimanche.

M. Généré Gélinas, marchand, de cette ville, ainsi que sa famille, sont au Lac des Piles, à leur maison d'été, pour un mois.

Décès

Un vieux citoyen de Grand'Mère vient de disparaître dans la personne de feu Joseph Pratte, décédé la semaine dernière.

Nos condoléances à la famille.

En visite au Canada

M. et Madame Alfred Gélinas de Manchester, N. H. sont en visite au Canada pour un mois.

Ils étaient ces jours derniers chez leur fils, M. Fred Gélinas, propriétaire de l'Hôtel St-Maurice.

M. et Madame Gélinas assistent, le 12 du mois prochain, à la profession religieuse de leur fille, au couvent de Sillery.

Après avoir visité leurs parents et nombreuses connaissances à La Tuque, Ste-Floie, St-Boniface et St-Etienne des Grès, ils retourneront aux Etats-Unis.

La Manufacture Ally

Hier soir, au conseil de ville de Grand'Mère, il a été lu une demande de bons en électricité de la part de M. Aimé Ally, dont l'établissement a été incendié l'an dernier.

M. Ally avait obtenu il y a quatre ans un bonus de cette nature pour dix ans. Le feu détruisit sa manufacture et le contrat devint nul parce qu'il ne put en continuer l'exécution des clauses.

Aujourd'hui, M. Ally voudrait reconstruire et il demande à la ville de faire revivre les avantages dont il jouissait avant l'incendie.

Ce bonus ne peut être accordé que par les contribuables et un règlement en ce sens sera soumis à leur approbation.

Nous ne doutons pas que cette demande sera accordée par les contribuables qui ont tout intérêt à voir renaître de ses ruines cette industrie.

A Vendre

Un poêle de cuisine ainsi que deux fournaises Nos 3 et 4, en bonnes conditions.

S'adresser à JOS BEAULIEU, Grand'Mère.

Lot a Batir a Vendre

Aussi un Piano

Un beau lot à bâtir. Un piano de valeur marque "Robitaille" en parfait ordre.

S'adresser à Louis Prud'homme, 93 St-Jacques, Grand'Mère

200 Chaises de Théâtre

A Vendre

Ces chaises sont en parfaites conditions et pourront être livrées d'ici à un mois.

S'adresser à JOS, TARDIF, Théâtre Auditorium, Shawinigan Falls.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 3 septembre, 1920, pour le transport des Mallettes de St. Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route Lac Belemare et Shawinigan à commencer au bon plaisir du Ministre des postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de Lac Belemare et Shawinigan et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

VICTOR GAUDIT, Inspecteur des postes Bureau de l'Inspecteur des Postes Montréal, 23 juillet, 1920.

Restaurant A Vendre

A GRAND'MERE

Sur la rue St-Louis voisin du Théâtre National, un bon restaurant. Excellent poste de commerce. Bonnes conditions.

S'adresser à C. BUISSON, Grand'Mère.

AUTO A VENDRE

BUREAU A LOUER

Une automobile "Studebaker" 7 places, en bon ordre. Conditions faciles.

Aussi un bureau à louer. S'adresser à WILBROD LEMAY, Grand'Mère. j. n. o. 22 juillet.



Assurez vos Tapis

Contre l'usure que le sable destructif qui y est enfoui est certain de causer à moins qu'ils soient battus régulièrement par le HOOVER.

The HOOVER IT BEATS... AS IT SWEEPS AS IT CLEANS

ELECTRIC SERVICE CORPORATION A VOTRE SERVICE

Tel. 44 & 364 44a, 5ème Rue

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions de Moissonneurs

\$15. WINNIPEG

Plus 1/2 c. par mille au delà

Excursions les 9 et 16 Aout 1920

Des stations dans les provinces de Québec et d'Ontario, Toronto, Pembroke et à l'Est, mais pas au nord de Parry Sound, Ont.

Prix du Retour: 1/2 c. par mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$20, jusqu'au point de départ.

Pas de changements de Chars entre l'Est et l'Ouest sur le C. P. R. Pour renseignements, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché, ou à H. LADOUCEUR, Shawinigan Falls.

HOTEL CANADA

Service Jour et Nuit 60 CHAMBRES

A partir du 1er Mars, la Salle à Manger de l'Hôtel sera opérée "A la carte" 6 heures A.M. à 1 heure A.M.

Les personnes de Shawinigan et de Grand'Mère qui descendent par le train de nuit trouveront à l'hôtel un bon lunch.

Visitez QUEBEC

Préparez-vous à faire un beau voyage à Québec

du 2 au 11 Sept. 1920

A L'OCCASION DU

PLUS GRAND EVENEMENT ANNUEL DE LA PROVINCE

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

qui procure les jours les plus heureux de l'année.

M. JOS. PICARD, Président. M. JOS. A. COLLIER, Trésorier. M. GEO. MORISSET, Secrétaire.

ET SON EXPOSITION

DEPUIS 1870 SHILOH 30 GOUTTES CALMENT LA TOUX

EN PIQUE-NIQUE. Recettes pour fabriquer les vins Poutrier; gingembre, ananas, cerises, fraises, framboises, groseilles, gadelles rouges, menthe-capsine, oranges, pêches et gadelles noires. C'est l'occasion où jamais de faire usage des fameuses recettes du Dr FOURTIER pour vin de gingembre ou autre. Les 5 saisons pour lesquelles on doit faire usage du vin de gingembre FOURTIER: 1. Parce qu'il ne contient pas d'alcool; 2. Parce qu'il aide à la digestion; 3. Parce qu'il est agréable au goût; 4. Parce que toutes personnes, hommes, femmes et enfants, peuvent en faire usage sans inconvénient; 5. Parce qu'il se vend à un prix à la portée de tous et qu'avec une botte on peut faire 1 1/2 gallon d'excellent vin. Ces vins, d'une saveur esquisse, sont meilleurs pris avec de la glace. W. BRUNET & CIE (Limitée) PHARMACIENS EN GROS ET EN DETAIL 139 RUE ST-JOSEPH - QUEBEC